

COMMUNE DE CHARVONNEX  
585 route du Chef-lieu  
74370

Le Maire, Jean-François GIMBERT

-----  
HAUTE-SAVOIE

## REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°26/2026  
Objet : route de l'Eglise

## LE MAIRE

Vu la demande de l'entreprise CHAPPAZ TP représentée par Monsieur Julien CHAPPAZ, 10 route des Vernes 74370 Charvonnex pour des travaux de reprise du dalot s'effondrant sur la route de l'Eglise.  
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

## ARRETE

**Article 1**

Du 21/05/2026 au 05/06/2026, la circulation sur la route de l'Eglise sera perturbée.

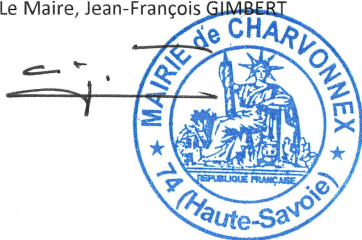
**Article 2**

L'entreprise chargée des travaux mettre en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

**Article 3**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Affiché le 26 MAI 2026  
Notifié le 26 MAI 2026  
Certifié exécutoire le 26 MAI 2026  
Le Maire, Jean-François GIMBERT



Fait à Charvonnex, le 20/05/2026

Le Maire,

Jean-François GIMBERT